

Quentin LEPILLIEZ

De: Quentin LEPILLIEZ
Envoyé: vendredi 19 août 2022 16:02
À: Meril DECIMUS
Objet: TR: Révision allégée n°2 PLU Mesnil-Amelot réunion PPA jeudi 7 juillet 15h

De : Florence DEHOULE <f.dehoule@tremblayenfrance.fr>
Envoyé : mardi 5 juillet 2022 21:34
À : Quentin LEPILLIEZ <Quentin.LEPILLIEZ@lemesnilamelot.fr>
Objet : Re: Révision allégée n°2 PLU Mesnil-Amelot réunion PPA jeudi 7 juillet 15h

bonjour Monsieur
la Ville de Tremblay ne pourra être représentée lors de la réunion PPA du 7/07 compte tenu du délai trop court de prévenance.
pour autant, après avoir pris connaissance de votre dossier, je tiens à vous préciser que la Ville n'a pas d'observation particulière à émettre quant aux sujets de la révision allégée.

Vous en souhaitant bonne réception et me tenant à votre disposition

Bien cordialement

Tremblay-en-France

Florence DEHOULE
Directrice de l'Urbanisme et du Développement Urbain
Ville de Tremblay-en-France
01 49 63 69 27
f.dehoule@tremblayenfrance.fr

Ce message provient d'un expéditeur externe, soyez vigilant avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir une pièce jointe

Bonjour madame Dehoule,

Comme convenu suite à notre conversation voici des éléments détaillant les enjeux de la procédure de révision allégée n°2 qui doit faire l'objet d'une réunion des PPA jeudi 7 juillet à 15h en mairie.

Je vous remercie de vous confirmer ou excuser la présence des services de la mairie de Tremblay-en-France.

Bien cordialement,

Quentin Lepilliez
Service Urbanisme
Mairie du Mesnil-Amelot
2, rue du Chapeau
77 990 LE MESNIL-AMELOT
01.60.03.51.18.
01.60.03.60.84.
quentin.lepilliez@lemesnilamelot.fr
www.lemesnilamelot.fr



Le présent message électronique ainsi que toutes ses pièces jointes éventuelles sont établis à titre confidentiel à l'intention exclusive de ses destinataires mentionnés. Sous réserve de tout accord écrit conclu avec la Ville de Tremblay-en-France, ce message ne représente en aucun cas un engagement de la part de cette dernière. Si vous recevez ce message par erreur, veuillez le détruire et en supprimer toute trace de votre système informatique ainsi que de ses pièces jointes et en avertir immédiatement l'expéditeur. Sous peine de poursuites pénales, toute utilisation, diffusion, publication ou divulgation, totale ou partielle, de ce message sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation expresse et écrite de son expéditeur.

Quentin LEPILLIEZ

De: Quentin LEPILLIEZ
Envoyé: vendredi 19 août 2022 16:04
À: Meril DECIMUS
Objet: TR: Réunion PPA Révision Allégée PLU n°2 jeudi 7 juillet 15h

De : Elodie MAZIN <elodie.mazin@seineetmarne.cci.fr>
Envoyé : lundi 4 juillet 2022 10:40
À : Quentin LEPILLIEZ <Quentin.LEPILLIEZ@lemesnilamelot.fr>
Cc : Delphine DUFEU <delphine.dufeu@seineetmarne.cci.fr>
Objet : Re: Réunion PPA Révision Allégée PLU n°2 jeudi 7 juillet 15h

Bonjour M. LEPILLIEZ,

Suite à la convocation relative à la révision allégée du PLU du Mesmil-Amelot, je vous informe que je ne pourrai pas être présente.

Je vous remercie pour les éléments transmis et après consultation de ces derniers, je n'ai pas de remarque à formuler.

Je vous remercie par avance de bien vouloir m'excuser lors de cette réunion.
Bien cordialement.

Elodie MAZIN

Chargée d'Etudes
Données et Analyses
Territoriales Direction
Entreprises et Territoires

Indisponible le mercredi



01 74 60 52 47
elodie.mazin@seineetmarne.cci.fr
1 avenue Johannes Gutenberg SERRIS |
CS 70045
77776 MARNE-LA-VALLEE Cedex 04
seineetmarne.cci.fr



Le ven. 1 juil. 2022 à 11:45, Quentin LEPILLIEZ <Quentin.LEPILLIEZ@lemesnilamelot.fr> a écrit :

Bonjour,

Suite à votre demande voici la délibération prescrivant la procédure de révision allégée n°2.

Bien cordialement,

Quentin Lepilliez

Service Urbanisme

Mairie du Mesnil-Amelot

2, rue du Chapeau

77 990 LE MESNIL-AMELOT

01.60.03.51.18.

01.60.03.60.84.

quentin.lepilliez@lemesnilamelot.fr

www.lemesnilamelot.fr



De : Delphine DUFEU <delphine.dufeu@seineetmarne.cci.fr>

Envoyé : mercredi 29 juin 2022 14:47

À : Quentin LEPILLIEZ <Quentin.LEPILLIEZ@lemesnilamelot.fr>

Cc : Elodie MAZIN <elodie.mazin@seineetmarne.cci.fr>

Objet : Re: Réunion PPA Révision Allégée PLU n°2 jeudi 7 juillet 15h

A l'attention de M. LEPILLIEZ,

Je fais suite à votre mail d'hier afin de vous confirmer que nous avons bien en notre possession la convocation ainsi que les éléments pour la réunion du 7 juillet prochain.

Je laisse le soin à Mlle MAZIN de vous confirmer ou non sa présence à la réunion.

D'autre part, serait-il possible par retour de mail, de me transmettre la délibération de prescription de la Révision Allégée N°2 ?